

Nom du produit: SURFYNOL® 420

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
SURFYNOL® 420

**Désignation chimique:**  
Ethoxylated Acetylenic Diols

#### Identificateur supplémentaire

<b>Désignation chimique:</b>	$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]
<b>Formule chimique:</b>	-
<b>Numéro d'identification UE</b>	-
<b>N° CAS</b>	9014-85-1
<b>N° CE</b>	500-022-5
<b>N° d'enregistrement REACH</b>	01-2119954393-33

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

**Téléphone** : +49 201 173 01

**Télécopie** : +49 201 173 3000

**E-mail** : productsafety-cs@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Nom du produit: SURFYNOL® 420

### Dangers pour la Santé

Lésions oculaires graves

Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisateur de la peau

Catégorie 1B H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

### Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Contient:

$\alpha, \alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]



### Mentions d'avertissement:

Danger

### Déclaration(s) de risque:

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de Prudence

#### Prévention:

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention:

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucuns connus.

### Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Nom du produit: SURFYNOL® 420

**RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**
**Désignation chimique:**

Ethoxylated Acetylenic Diols

**3.1 Substances**
**Désignation chimique**
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**Numéro d'identification UE:**
**N° CAS:** 9014-85-1

**N° CE:** 500-022-5

**N° d'enregistrement** 01-2119954393-33

**REACH:**

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]	50 - <100%	9014-85-1	500-022-5	01-2119954393-33	Aucune information disponible.	

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]	Classification: Eye Dam.: 1: H318; Skin Sens.: 1B: H317; Aquatic Chronic: 3: H412;  Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.  Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.  Toxicité aiguë, orale: DL 50: 6.370 mg/kg  Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 20 mg/l  Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des premiers soins requis**
**Informations générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

**Inhalation:**

Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises

**Contact avec la Peau:**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

Nom du produit: SURFYNOL® 420

- Contact oculaire:** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
- Protection individuelle des secouristes:** Aucune information disponible.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes:** Risque de lésions oculaires graves.
- Dangers:** Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

- Traitement:** Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Aucune mesure particulière.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Porter un appareil d'assistance respiratoire autonome et un vêtement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle.

**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.

**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

Nom du produit: SURFYNOL® 420

- 6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

**RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):</b>	Aucune information disponible.
<b>Conseil de manipulation en toute sécurité:</b>	Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Mesures à prendre pour éviter le contact:</b>	Aucune information disponible.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

<b>Conditions d'un stockage sûr:</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
<b>Matériaux d'emballage sûrs:</b>	Aucune information disponible.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres recommandations.

**RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
$\alpha, \alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 24,7 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 7 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 4,35 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 2,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 2,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées

Nom du produit: SURFYNOL® 420

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
α,α'-(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ω-hydroxypoly(oxyéthylène)]	Station d'épuration	6,8 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	0,29 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,036 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,029 mg/kg	
	Terre	0,036 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,004 mg/l	

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:**

Aucune information disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage:**

Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection des Mains:**

Informations supplémentaires: Gants en néoprène, Gants en nitrile (NBR)

**Protection de la peau et du corps:**

vêtement de protection

**Protection respiratoire:**

S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

**Mesures d'hygiène:**

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protéger la peau en appliquant une pommade.

**Contrôles environnementaux:**

Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Ambre
<b>Odeur:</b>	Légère
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	-20 °C
<b>Point d'ébullition:</b>	260 - 270 °C (OCDE 103)
<b>Inflammabilité:</b>	non mesuré
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure</b>	non mesuré

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

(%):	
<b>Point d'éclair:</b>	> 110 °C
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	non mesuré
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	8 (20 °C)
<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, dynamique:</b>	non mesuré
<b>Viscosité, cinématique:</b>	non mesuré
<b>Durée d'écoulement:</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	2.890 mg/l (25 °C, Méthode UE A.6)
<b>Solubilité (autre):</b>	non mesuré
<b>Taux de dissolution:</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	1,8 - 2,5 (Méthode UE A.8)
<b>Stabilité de la dispersion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	0,006 hPa (20 °C) (OCDE 104)
<b>Densité relative:</b>	non mesuré
<b>Densité:</b>	0,98 gcm <sup>3</sup> (21 °C)
<b>Densité apparente:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non mesuré

**9.2 Autres informations**

<b>Propriétés explosives:</b>	non mesuré
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non comburant
<b>Température minimale d'ignition:</b>	non mesuré
<b>Corrosion des métaux:</b>	Non corrosif pour les métaux.
<b>Taux d'évaporation:</b>	non mesuré

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Comburants.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

---

<b>Inhalation:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)****Ingestion****Produit:** DL 50 (Rat, mâle): 6.370 mg/kg**Composants:** $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] DL 50 (Rat, mâle) : 6.370 mg/kg**Contact avec la peau****Produit:** DL 50 (Rat, Féminin, Masculin): > 2.000 mg/kg (OECD 402)**Composants:** $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 2.000 mg/kg**Inhalation****Produit:** CL 50 (Rat, 1 h): > 20 mg/l Poussières, brouillards et émanations, Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).  
CL 50 (Rat, 4 h): > 5 mg/l Poussières, brouillards et émanations, Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).**Composants:** $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] CL 50 (Rat, 1 h): > 20 mg/l Poussières, brouillards et émanations, (Analogie)  
CL 50 (Rat, 4 h): > 5 mg/l Poussières, brouillards et émanations, (Analogie)  
Vapeur, Aucune information disponible.**Toxicité à dose répétée****Produit:** NOAEL - Dose Sans Effet Nocif Observé (Rat, Oral, quotidien): 500 mg/kg  
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).**Composants:** $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] NOAEL - Dose Sans Effet Nocif Observé (Rat, Oral, quotidien): 500 mg/kg (Analogie)**Corrosion ou Irritation de la Peau****Produit:** Non irritant OECD 404 (Lapin, 24 h): Non irritant; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).**Composants:**

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

---

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]  
OECD 404 (Lapin, 24 h): Non irritant , (Analogie)

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**

**Produit:** Risque de lésions oculaires graves. US-EPA-méthode (Lapin): Risque de lésions oculaires graves.; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]  
US-EPA-méthode (Lapin): Risque de lésions oculaires graves. , (Analogie)

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:** test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429 (Souris): Sensibilisateur de la peau Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]  
test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429 (Souris): Sensibilisateur de la peau (Analogie)

**Cancérogénicité**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]  
Aucune information disponible.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro**

**Produit:** Essai de remutation bactérielle (OCDE 471): négatif; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).; Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).; Test de mutation du gène (OECD 476): négatif; Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).;

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]  
Essai de remutation bactérielle (OCDE 471): négatif (Analogie)  
Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif (Analogie)  
Test de mutation du gène (OECD 476): négatif (Analogie)

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

---

**In vivo**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Non classé

**Composants:**  
 $\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

**Composants:**

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

Aucune information disponible.

**Autres dangers**

**Produit:**

Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**

**12.1 Toxicité:**

**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**

**Poisson**

**Produit:**

CL 50 (Scophthalmus maximus (turbot), 96 h): 52 mg/l Eau salée  
CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 36 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).  
CL 50 (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 42 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).  
NOEC (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 10 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

CL 50 (Scophthalmus maximus (turbot), 96 h): 52 mg/l Eau salée  
CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 36 mg/l (Analogie)  
CL 50 (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 42 mg/l (Analogie)  
NOEC (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 10 mg/l (Analogie)

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:**

CL 50 (Acartia tonsa, 48 h): 166 mg/l Eau salée  
CE50 (Daphnia magna, 48 h): 88 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).  
CE50 (Daphnia magna, 48 h): 91 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).  
NOEC (Daphnia magna, 48 h): 43 mg/l Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)]

CL 50 (Acartia tonsa, 48 h): 166 mg/l Eau salée  
CE50 (Daphnia magna, 48 h): 88 mg/l (Analogie)  
CE50 (Daphnia magna, 48 h): 91 mg/l (Analogie)  
NOEC (Daphnia magna, 48 h): 43 mg/l (Analogie)

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:**

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 72 h): 82 mg/l (OCDE 201) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

---

analogie).

CE 10 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 72 h): 15 mg/l (OCDE 201) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 72 h): 82 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

CE 10 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 72 h): 15 mg/l (OCDE 201) (Analogie)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** CE50 (boue activée, 0,5 h): Approximatif 680 mg/l (OECD 209) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]

CE50 (boue activée, 0,5 h): Approximatif 680 mg/l (OECD 209) (Analogie)

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]

Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]

Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyéthylène)]

Aucune information disponible.

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** CE50 (boue activée, 0,5 h): Approximatif 680 mg/l (OECD 209) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Diméthyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -

CE50 (boue activée, 0,5 h): Approximatif 680 mg/l (OECD 209) (Analogie)

**Nom du produit: SURFYNOL® 420**

---

hydroxypoly(oxyethylene)  
]**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradation****Produit:**

2 % (28 jr) Le produit n'est pas biodégradable.  
10 % (60 jr) Le produit n'est pas biodégradable. Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie)., aérobique  
0 % (28 jr) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique  
6 % (28 jr, OECD 302 B) Le produit n'est pas biodégradable. Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie)., aérobique  
25 % (57 jr, OECD 302 A) Le produit n'est pas biodégradable. Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie)., aérobique

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] 2 % (28 jr) Le produit n'est pas biodégradable.  
10 % (60 jr) Le produit n'est pas biodégradable. (Analogie), aérobique  
0 % (28 jr) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique  
6 % (28 jr, OECD 302 B) Le produit n'est pas biodégradable. (Analogie), aérobique  
25 % (57 jr, OECD 302 A) Le produit n'est pas biodégradable. (Analogie), aérobique

**Rapport DBO/DCO****Produit:**

Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Facteur de Bioconcentration (BCF)****Produit:**

Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:**

Log Kow: 1,8 - 2,5 21 °C (Méthode UE A.8)

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] Log Kow: 1,8 - 2,5 21 °C (Méthode UE A.8)

**12.4 Mobilité dans le sol:****Produit**

Aucune information disponible.

**Composants:**

$\alpha,\alpha'$ -(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ $\omega$ -hydroxypoly(oxyethylene)] Aucune information disponible.

Nom du produit: SURFYNOL® 420

---

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
α,α'-(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ω-hydroxypoly(oxyethylene)]	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

<b>Produit:</b>	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
<b>Composants:</b>	
α,α'-(1,4-Dimethyl-1,4-diisobutylbut-2-yne-1,4-diyl)bis[ω-hydroxypoly(oxyethylene)]	Aucune information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes:

#### Autres dangers

<b>Produit:</b>	Le produit est classé comme étant sensiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.
-----------------	--

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Informations générales:</b>	Aucune information disponible.
<b>Méthodes d'élimination:</b>	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
<b>Emballages Contaminés:</b>	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

## RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

### 14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Nom du produit: SURFYNOL® 420

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:** Non applicable

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

#### Abréviations et acronymes:

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

Nom du produit: SURFYNOL® 420

---

**Principales références de la littérature et sources de données:**

Aucune information disponible.

**Informations de formation:**

Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Informations de révision**

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:**

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.